

**Sujet :** [INTERNET] Soutien au par éolien de marcillac-lanville

**De :** fabien ferrand <ferrandfabien@gmail.com>

**Date :** 06/10/2023 11:55

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Bonjour,

Par ce mail, je souhaite encourager l'aboutissement de la construction du parc éolien de Marcillac-Lanville.

L'écologie étant au centre de tous les projets nationaux quels qu'ils soient, il me paraît aberrant de dénigrer la construction d'un parc éolien qui, va servir à produire une énergie verte.

Aller à l'encontre de ce projet, reviendrait à soutenir la production électrique faite à base d'énergies fossiles, telles que le charbon ou l'uranium, qui sont hautement polluantes.

Continuerons nous longtemps à nous laisser dicter nos actes par une poignée de pseudos-écologistes, qui ne pensent qu'à leur confort visuel et à la perte de valeur possible de leur patrimoine.

Bien cordialement, Fabien Ferrand

**Sujet :** [INTERNET] AVIS D'OPPOSITION au projet éolien de Marcillac-Lanville

**De :** Claire GERVAIS DE LAFOND <claire.delafond@leggett.fr>

**Date :** 06/10/2023 14:51

**Pour :** "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez noter par la présente mon opposition à ce nouveau projet éolien dans le nord de notre département pour les motifs suivants :

- SATURATION EOLIENNES EN NORD CHARENTE. Trop c'est trop, elles sont partout donc épargnez nous 5 de plus !!
- SACCAGE DE NOTRE CAMPAGNE et de notre patrimoine naturel : laissez-nous quelques espaces de "respiration" dans notre paysage !
- IMPACT VISUEL et PSYCHOLOGIQUE fort et dangereux pour la population.

J'habite en Nord Charente et il me semble que l'effort en énergie éoliennes a largement été fait sur notre zone. Arrêtons-nous là.

Nous sommes encerclés.

STOP.

Cordialement,

Claire de Lafond  
16460 Valence

***Claire de Lafond***

EI. Agent Commercial / Independent Agent

Agence de Mansle 16230

2 place du 8 mai 1945

RCS Angoulême : 822 684 031

Phone number : **+33(0)7 68 82 83 95**

Agence : **+33(0)5 17 00 00 02**

Accédez à mes biens à vendre en français et en anglais ci-dessous :

<https://www.leggett-immo.com/acheter-vendre-une-maison/agent/claire%20-gervais%20de%20lafond/14485>

<https://www.frenchestateagents.com/french-property-for-sale/agent/Claire--GERVAIS-DE-LAFOND/14485>

*En échangeant vos données personnelles avec tout représentant de Leggett Immobilier vous acceptez qu'elles soient traitées dans les conditions décrites ci-contre:*  
[Termes et Conditions](#) , [Politique de confidentialité](#)

*By communicating your personal data to any representative of Leggett Immobilier you agree for your data to be used in the manner outlined in the following:*  
[Terms & Conditions](#) , [Privacy Statements](#)

**LEGGETT**  
IMMOBILIER INTERNATIONAL

**Sujet :** [INTERNET] Contribution Berthu - Enquête publique Marcillac-Lanville

**De :** "Georges Berthu" <georges.berthu@wanadoo.fr>

**Date :** 06/10/2023 16:10

**Pour :** <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Opposition de Georges et Marie-Claude Berthu

(Le Vivier – 16240 Longré)

Enquête publique sur le projet éolien de Marcillac-Lanville

Nous sommes opposés au projet éolien préparé pour la commune de Marcillac-Lanville pour trois raisons :

Les émissions de gaz à effet de serre :

Face au risque majeur du réchauffement climatique, notre objectif est, et doit rester, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Or les éoliennes, en raison de leur intermittence, doivent être complétées par des centrales thermiques pilotables, en général des centrales au gaz.

Au total, le couple éoliennes + centrales thermiques émet davantage de gaz à effet de serre que le nucléaire qu'il est censé remplacer.

Ainsi nous aboutirons à l'inverse de nos objectifs : augmenter les gaz à effet de serre au lieu de les réduire.

Le saccage du cadre de vie :

Au niveau du Nord-Charente, le cumul d'éoliennes remet en cause le cadre de vie qui est l'atout premier de cette région.

C'est ce cadre de vie agréable qui attire de nouveaux habitants.

Mais en le saccageant, les éoliennes compromettent l'attractivité des communes concernées.

Il est proposé aux maires de gagner quelques taxes en dévalorisant les actifs immobiliers de leurs communes.

Il faut refuser ce marché de dupes.

Le sabotage du patrimoine :

Concernant plus particulièrement Marcillac-Lanville, on est stupéfait de découvrir que les éoliennes seraient implantées en covisibilité avec le magnifique prieuré de Lanville, fierté de la commune.

On voudrait détourner les visiteurs du Nord-Charente, ou les personnes qui voudraient venir s'y installer, on voudrait saboter notre patrimoine, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le bilan coûts/avantages du projet éolien Marcillac-Lanville est clairement négatif. Pour arrêter cette folie, il faudrait consulter les habitants à bulletins secrets, dans le cadre d'un référendum local.



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

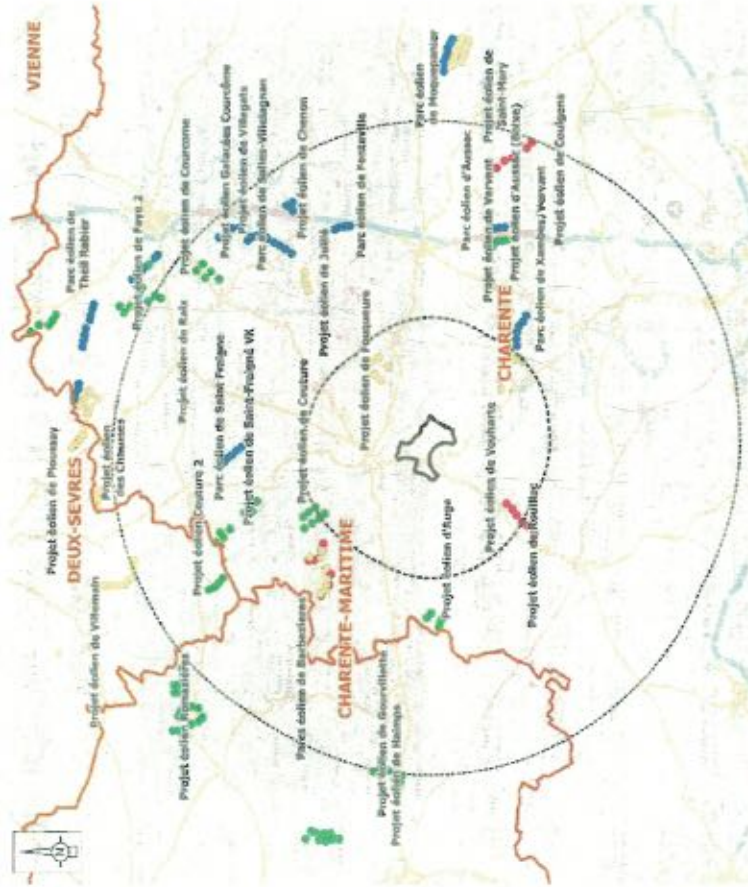


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!**

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **COURCELLE LABROUSSE DOMINIQUE**

Code postal : **16140** Ville : **TUSSON**

Adresse mail : **dcomcellelabrousse@gmail.com**

**Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :**  
(cocher les étoiles)

**La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

**Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...**



...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire ( grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes ( syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. ( pertes non compensées)

**Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

\*\* Autres : .....

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 3/9/2023 Signature: .....

# PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

**une menace pour notre patrimoine**

**Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines,** s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle  
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



**Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...**

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : [pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr](mailto:pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr)